

DIPLÔME D'ÉTAT AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Informations pratiques

UFA Lycée Carcado-Saisseval

121, boulevard Raspail
75006 Paris

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter :
contact@carcado-saisseval.com
01 45 48 43 46

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes
en situation de handicap sauf
restriction liée à l'inhabilité et/ou
contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez,
notre référent handicap :
contact@cerfal.fr

Tarifs

Formation gratuite pour
l'apprenti (prise en charge par
le coût contrat). L'apprenti est
rémunéré selon son âge et son
niveau de formation.

Objectifs de la formation

Le titulaire du DE Auxiliaire de puériculture est formé à la réalisation d'activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Placée sous la responsabilité de l'infirmière ou de la puéricultrice, l'auxiliaire de puériculture participe également à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de maladies chroniques, ou en situation de risque d'exclusion.

Le titulaire du diplôme doit être capable de :

- dispenser des soins dans le cadre du rôle propre de la puéricultrice ou de l'infirmier en collaboration avec lui et sous sa responsabilité,
- réaliser des activités d'éveil et d'éducation pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant,
- s'inscrire dans une approche globale de l'enfant et prendre en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité,
- participer à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion.

Caractéristiques de la formation

Enseignements professionnels :

Bloc 1 Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc 2 Évaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc 5 Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Méthodes mobilisées

Cours magistraux, études de cas, ateliers professionnels, mises en situation.

Modalités d'évaluation

Évaluation continue et modulaire tout au long de la formation.

Métiers et lieux d'activités

Débouchés professionnels :

Auxiliaire de puériculture.

Secteurs d'activités :

Établissements d'accueil d'enfants de moins de 6 ans (crèches, haltes-garderies...), centres de rééducation pour enfants handicapés, services de maternité et de pédiatrie, centres de protection maternelle et infantile, pouponnières, centres maternels.

Conditions d'admission et pré-requis

Aucun diplôme requis

Avoir entre 17 et 30 ans

Sélection des candidats sur dossier et entretien

Admission définitive à la signature d'un contrat en alternance.

Rentrée

Septembre.

Durée

Contrat d'apprentissage de **16 mois**.

Rythme de l'alternance

17 semaines en formation/35 semaines

en entreprise (dont 8 semaines de stages formatifs effectués en milieu hospitalier et extrahospitalier).

Suite de parcours post diplôme

Insertion professionnelle

DE Aide soignant

Préparation au concours d'infirmier